

AVERTISSEMENTS

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

- Le non-respect des avertissements pourrait causer des dommages à l'équipement de la piscine ou entraîner de graves blessures, voire la mort.
- Seule une personne qualifiée dans les domaines techniques concernés (électricité, hydraulique ou frigorifique), est habilitée à pratiquer cette procédure. Le technicien qualifié intervenant sur l'appareil doit utiliser/porter un équipement de protection individuel (tels que lunettes de sécurité, gants de protection, etc...) afin de réduire tout risque de blessure qui pourrait survenir lors de l'intervention sur l'appareil.
- Avant toute intervention sur l'appareil, s'assurer que celui-ci est hors tension et consigné.
- L'appareil est destiné à un usage spécifique pour les piscines et spas ; il ne doit être utilisé pour aucun autre usage que celui pour lequel il a été conçu.
- Il est important que l'appareil soit manipulé par des personnes compétentes et aptes (physiquement et mentalement), ayant reçu au préalable des instructions d'utilisation. Les personnes ne respectant pas ces critères ne devraient pouvoir avoir accès à l'appareil, afin d'éviter tout risque de dommages ou de blessures, y compris de décès.
- Tenir l'appareil hors de portée des enfants.
- L'installation de l'appareil doit être réalisée conformément aux instructions du fabricant et dans le respect des normes locales et nationales en vigueur. L'installateur est responsable de l'installation de l'appareil et du respect des réglementations nationales en matière d'installation. En aucun cas le fabricant ne pourra être tenu pour responsable en cas de non-respect des normes d'installation locales en vigueur.
- Pour toute autre action que l'entretien simple par l'utilisateur décrit dans cette notice, le produit doit être entretenu par un professionnel qualifié.
- Toute mauvaise installation et/ou utilisation peut entraîner des dégâts matériels, ou corporels sérieux (pouvant entraîner un décès),
- Tout matériel, même franco de port et d'emballage, voyage aux risques et périls du destinataire. Celui-ci doit faire des réserves écrites sur le bordereau de livraison du transporteur s'il constate des dommages provoqués au cours du transport (confirmation sous 48 heures par lettre recommandée au transporteur). Dans le cas d'un appareil contenant du fluide frigorigène, s'il a été renversé, émettre des réserves par écrit auprès du transporteur.
- En cas de dysfonctionnement de l'appareil : ne pas tenter de réparer l'appareil par vous-même et contacter un technicien qualifié.
- Se référer aux conditions de garantie pour le détail des valeurs de l'équilibre de l'eau admises pour le fonctionnement de l'appareil.
- Toute désactivation, élimination ou contournement de l'un des éléments de sécurité intégrés à l'appareil annule automatiquement la garantie, tout comme l'utilisation de pièces de remplacement provenant d'un fabricant tiers non autorisé.
- Ne pas vaporiser d'insecticide ou autre produit chimique (inflammable ou non-inflammable) vers l'appareil, il pourrait détériorer la carrosserie et provoquer un incendie.
- Les appareils Zodiac® de type pompes à chaleur, pompes de filtration, filtres sont compatibles avec la plupart des systèmes de traitement d'eau pour piscines.
- Ne pas toucher au ventilateur ni aux pièces mobiles et ne pas avoir de tige ni vos doigts à proximité des pièces mobiles pendant le fonctionnement de l'appareil. Les pièces mobiles peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS LIES A DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

- L'alimentation électrique de l'appareil doit être protégée par un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de 30 mA dédié, en conformité avec les normes en vigueur en vigueur du pays d'installation.
- Ne pas utiliser de rallonge pour brancher l'appareil ; raccorder l'appareil directement à un circuit d'alimentation adapté.
- Avant toute opération, vérifier que :
 - La tension indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil correspond bien à celle du réseau,
 - Le réseau d'alimentation convient à l'utilisation de l'appareil, et qu'il dispose d'une prise à la Terre,
 - La fiche d'alimentation (le cas échéant) s'adapte à la prise de courant.
- En cas de fonctionnement anormal, ou de dégagement d'odeur inhabituelle de l'appareil, arrêtez-le immédiatement, débrancher son alimentation et contacter un professionnel.
- Avant toute intervention sur l'appareil, s'assurer que celui-ci est hors tension et consigné, ainsi que tout autre équipement raccordé à l'appareil, et que la priorité chauffage (le cas échéant) est désactivée.
- Ne pas débrancher et rebrancher l'appareil en cours de fonctionnement.
- Ne pas tirer sur le câble d'alimentation pour le débrancher.
- Si le câble d'alimentation est abîmé, il doit être impérativement remplacé par le fabricant, son agent technique ou une personne qualifiée afin de garantir la sécurité.
- Ne pas réaliser d'entretien ou de maintenance de l'appareil les mains mouillées ou si l'appareil est mouillé.
- Nettoyer le bornier ou la prise d'alimentation avant tout raccordement.
- Pour tout élément ou sous ensemble contenant une pile : ne rechargez pas la pile, ne la démontez pas, ne la jetez pas dans un feu. Ne l'exposez pas à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.
- Par temps orageux, déconnecter l'appareil de l'alimentation électrique pour éviter qu'il ne soit endommagé par la foudre.
- Ne pas plonger l'appareil dans l'eau (sauf pour les robots de nettoyage) ou la boue.

SPÉCIFICITÉS « Robots nettoyeurs de piscine »

- Le robot doit fonctionner dans une eau de piscine dont la température comprise entre 15°C et 35°C.
- Afin d'éviter toute blessure ou dommage occasionné au robot nettoyeur, ne pas faire fonctionner le robot en dehors de l'eau.
- Afin d'éviter tout risque de blessure, la baignade est interdite lorsque votre robot est dans la piscine.
- Ne pas utiliser le robot si vous faites une chloration choc dans la piscine.
- Ne pas laisser le robot sans surveillance pendant une période prolongée.

AVERTISSEMENT CONCERNANT L'UTILISATION D'UN ROBOT DANS UNE PISCINE À REVÊTEMENT VINYLE :

- Avant d'installer votre nouveau robot nettoyeur, inspectez attentivement le revêtement de votre piscine. Si le liner s'effrite par endroits, ou si vous remarquez des graviers, des plis, des racines ou de la corrosion due à du métal sur la face inférieure du liner, ou si vous remarquez que le support (fond et murs) est endommagé, n'installez pas le robot avant d'avoir fait effectuer les réparations nécessaires ou fait remplacer le liner par un professionnel qualifié. Le fabricant ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dégâts occasionnés au liner.
- La surface de certains revêtements vinyle à motifs peut s'user rapidement et les motifs peuvent disparaître au contact d'objets tels que brosses de nettoyage, jouets, bouées, distributeurs de chlore et nettoyeur automatique de piscine. Les motifs de certains revêtements vinyle peuvent être égratignés ou usés par simple frottement, tel qu'avec une brosse de piscine. La couleur de certains motifs peut également s'effacer pendant l'utilisation ou en cas de contact avec des objets présents dans la piscine. Les motifs effacés, l'usure ou l'égratignure des revêtements vinyle ne relèvent pas de la responsabilité du fabricant et ne sont pas couverts par la garantie limitée.

Recyclage



Ce symbole signifie que votre appareil ne doit pas être jeté à la poubelle. Il fera l'objet d'une collecte sélective en vue de sa réutilisation, de son recyclage ou de sa valorisation. S'il contient des substances potentiellement dangereuses pour l'environnement, celles-ci seront éliminées ou neutralisées.

Renseignez-vous auprès de votre revendeur sur les modalités de recyclage.